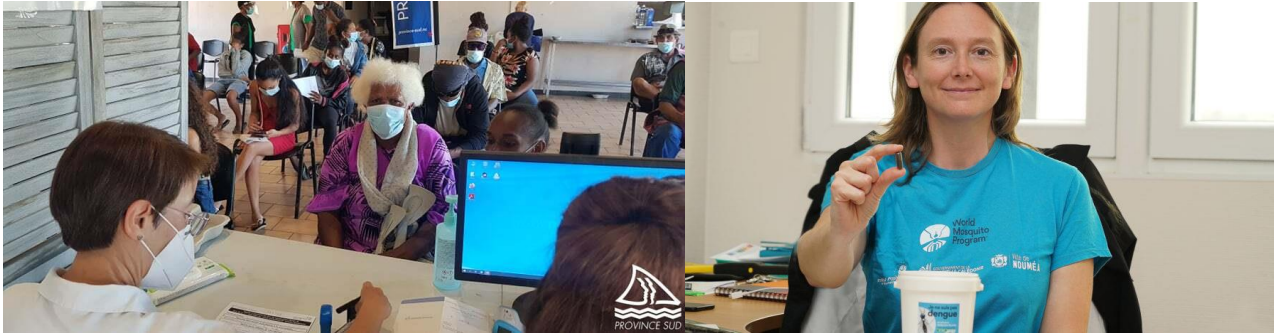


Subventions de la semaine en faveur notamment de la Santé, du social et du développement du territoire



Adaptation de l'aide médicale pendant l'épidémie Covid-19 et soutien au programme World mosquito.

Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce 14 septembre 2021 pour acter plusieurs projets de délibérations dans divers secteurs, parmi lesquels :

Santé et social

- **Une adaptation de la réglementation provinciale relative à l'aide médicale pendant l'épidémie de Covid-19.**
Afin de faire face à l'épidémie de coronavirus Covid-19 des mesures provisoires ont été adoptées. Ainsi, par dérogation les bénéficiaires de la carte A de l'aide médicale Sud peuvent prétendre à une prise en charge des soins dispensés par tout personnel médical libéral de leur choix. D'autre part, les cartes d'aide médicale Sud venant à expiration durant cette période de confinement sont prorogées de plein droit jusqu'au 31 octobre 2021 inclus.
- **Un soutien financier à l'institut Pasteur de 1 000 000 F pour son programme World Mosquito.** Il s'agit d'un programme de lutte biologique contre la dengue, le zika et le chikungunya basé sur l'introduction d'une bactérie naturelle « Wolbachia » dans les moustiques *Aedes aegypti* permettant de réduire leur capacité de transmettre à l'homme les virus en question.

Développement du territoire

- **Une participation annuelle de 194 000 000 F dans le cadre du partenariat entre la province Sud et la Ville de Dumbéa** relative au financement partiel des coûts de fonctionnement et d'investissement des infrastructures et équipements publics réalisés dans le cadre des ZAC de Dumbéa sur mer et Panda. Entre 2010 et 2020, 1 412 000 000 de francs ont déjà été versés à la commune dont 582 000 000 de francs au titre des années 2018 à 2020, dans le cadre de la précédente convention. En contrepartie, la commune de Dumbéa s'engage dans un processus régulier et accru de rétrocession au sein de son patrimoine des voiries.
- **L'attribution d'une subvention de 37 000 000 F à la commune de La Foa** au titre de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, pour la réalisation de l'opération

« Extension de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) Lebris et Dogny. Cette opération portée par la commune vise à étendre le réseau de distribution de l'eau potable.

- **Une aide financière de 20 502 883 F pour la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) et la Sem Agglo** pour la rénovation des villas « Les Hauts de Marconi ». Cette première opération concerne 6 villas sur les 64 des Hauts de Marconi et fait suite au protocole signé par l'exécutif pour résoudre les difficultés des malfaçons constatées sur ces logements.

Education

- **Une participation financière de 250 000 F au bénéfice de l'association ATOLL gérée par les étudiants du BTS Tourisme pour son projet « éductour en Nouvelle-Calédonie ».** Chaque année, les étudiants de première année du BTS tourisme effectuent dans le cadre de leur formation, des déplacements sur la Grande Terre pour acquérir des connaissances de la Nouvelle-Calédonie, de son patrimoine culturel et naturel, ainsi que de son offre hôtelière et touristique.
- **L'attribution d'une subvention de 711 000 F à cinq collèges publics, un collège privé et une association pour la réalisation de projets éducatifs.** Les collèges bénéficiaires sont : Edmée Varin à Auteuil, Gabriel Païta, La Colline à Thio, le collège Louis-Léopold Djiet à Bourail, Théodore Kawa Braïno à La Foa et l'ALP, et le collège Francis Rougé à Thio.
- **Le versement d'une aide de 1 750 000 F à l'association des parents d'élèves d'Edmée Varin lauréate du budget participatif 2021 pour son projet « Aménagement sous ombrage dans la cour du collège d'Auteuil ».** Ce projet vise le bien-être des élèves, l'embellissement du collège et l'apport de végétalisation. Le matériel financé servira notamment, à contribuer à la sensibilisation et à la responsabilisation des élèves sur l'environnement, et s'inscrit dans une démarche visant à améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des élèves.

Développement durable

- **Un soutien financier de 641 676 F à la société MY LAÏ pour l'acquisition de matériel permettant de développement d'un atelier de fabrication d'objets à partir de déchets réutilisables.** Dans le cadre de la politique provinciale en matière de prévention et de gestion des déchets la province Sud et l'ADEME ont lancé dès début 2020 un appel à projets ayant pour thématique « l'économie circulaire » dont la programmation se poursuit en 2021. Le projet « HANVIE », porté par la SARL MY LAÏ, a pour objectif l'insertion des personnes en situation de handicap par la création d'objets, fabriqués à partir de déchets réutilisables. Il met en avant le surcyclage comme levier d'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.
- **Une subvention de 7 040 573 F attribuée au groupement d'intérêt public « Centre sécurité requin de la Réunion » pour la participation à la mise en place d'expérimentation visant à réduire le risque requin en province Sud.** Cette subvention est attribuée dans le cadre d'une convention quinquennale tripartite signée entre la province sud, la Ville de Nouméa et le GIP Centre Sécurité Requin, pour la mise en œuvre d'essais de dispositifs de protection et d'alerte en province Sud, et de participation à l'effort de recherche sur la gestion du risque requin.

Culture, patrimoine et sport



- **Une participation financière de 9 055 749 F au bénéfice de l'association pour le patrimoine catholique de Saint-Louis** pour la réalisation d'études de diagnostics de l'église et du presbytère de la Mission de Saint-Louis classée au titre des monuments historiques par la province Sud en 2008. Ces études permettront d'établir un programme de restauration de ces deux bâtiments.

- **Une contribution de 500 000 F à la commune de Païta pour la concrétisation du projet « Païta a d'incroyables talents ».** Ce projet permettra à une trentaine de jeunes de la commune de se rencontrer et de travailler collectivement sur un projet artistique fédérateur.

- **Un soutien de 500 000 F au comité de cricket de la province Sud** dont 350 000 F dédié à l'encouragement pour l'organisation de la saison 2021. Ce comité regroupe 21 clubs pour 1 007 licenciés, dont 493 filles et 168 licenciés à l'Ile des Pins. Il cherche à promouvoir le cricket international par des rassemblements de masse sous forme de journées de découvertes.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.

